

Document à retourner au
Service des Sports
Hôtel de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée
107, boulevard Henri Fabre
CS 30536 - 83041 Toulon cedex 9
Tél. : 04 94 93 83 00



Aide aux athlètes de haut niveau

Nom _____	Prénom _____
Discipline _____	
Catégorie : <input type="checkbox"/> Espoir <input type="checkbox"/> Relève <input type="checkbox"/> Senior <input type="checkbox"/> Élite <input type="checkbox"/> Collectifs nationaux	
Adresse postale _____	

Adresse mail _____	
Téléphone _____	

Palmarès / Performances sportives

Programme sportif de l'année

Rappel

TPM apporte un soutien financier aux athlètes de haut niveau des catégories Espoir, Jeune, Senior et Élite. Cette aide concerne uniquement les sportifs de haut niveau figurant sur la liste établie annuellement par le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports. Les athlètes doivent être licenciés et domiciliés sur le territoire de TPM et pratiquer des disciplines individuelles.

Documents à fournir

- Courrier adressé au Président
- Présent document complété
- Attestation de haut niveau (accessible sur le site internet du Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports)
- Convention datée et signée
- Copie de la licence
- Relevé d'identité bancaire
 - pour les jeunes sportifs n'ayant pas de compte bancaire, les documents complémentaires suivants sont demandés :
 - copie du livret de famille
 - courrier de l'athlète autorisant TPM à effectuer le virement sur le compte de ses parents,
- Justificatif de domicile
- Photo de l'athlète pratiquant son activité sportive (à envoyer par mail à : mduvignac@metropoletpm.fr)